

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 octobre 2023

Etaient présents : MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER BILLARD LAGREZE GUYONDET
LECOMPTE FERNANDEZ HUDRY MAKHLOUF LABRUNIE GOLLIET

Absents excusés :

Mme AUBERTIN : pouvoir à Mme GROSROYAT

M. BADRE

M. MONTANARI

Absents :

Mme GERVIER

M. RENAUT

1°) **Ouverture de la séance**

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 5 septembre

2°) **Finances – Economie**

- a) Etat des factures
- b) Gestion des forêts relevant du régime forestier – Inscription des coupes pour 2024

3°) **Urbanisme**

- a) Dossiers vus en commission du 21 septembre
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 5 septembre
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

- a) Compte-rendu de commission du 21/9/2023
- b) Informations diverses

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

- a) Informations diverses

6°) **Commission CLAC - Informatique**

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses

8°) **Ecologie – Participation citoyenne**

- a) ECOLOGIE : informations diverses
- b) CITOYENNETE : informations diverses

9°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 27/09/2023
- b) Compte rendu des différentes commissions

10°) **Questions/informations diverses**

1°) **Ouverture de la séance**

- a) Le quorum est atteint, 13 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. Henri FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 5 septembre : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : Ce document n'appelle aucune remarque particulière. Monsieur le Maire informe le conseil que pour régulariser le prélèvement du FPIC (fonds national de péréquation), un virement de 5'203€ du compte 022 « Dépenses imprévues » a été effectué au profit du compte 739223.
- b) **Gestion des forêts relevant du régime forestier – Inscription des coupes pour 2024** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. AUFFRET de l'ONF, concernant les coupes à asseoir en 2024. L'état proposé est accepté à l'unanimité.

3°) Urbanisme :

a) Dossiers vus en commission du 21 septembre

● **Déclarations préalables**

- SAS « Chez la Jo », galerie Carrefour : ouverture en façade = avis favorable
- M. CASTRO DA SILVA C., Rue du Fontaillon : clôture = avis favorable
- M. ZAMANA D., Rue de la Dôle : installation photovoltaïque = avis défavorable
- M. ZAMANA D., Rue de la Dôle : piscine = avis favorable
- M. CROCKFORD G., Impasse de Chenaz : installation photovoltaïque = avis favorable
- M. MORRIER Q., Vie des Tauques : installation photovoltaïque = avis favorable
- M. BERTHON D., Rue de la Gravière : velux = avis favorable

● **Permis de construire**

- //

b) Dossiers acceptés depuis le 5 septembre

● **Déclarations préalables**

- SAS « Chez la Jo » galerie Carrefour, pour une ouverture en façade
- M. CASTRO DA SILVA C., Rue du Fontaillon, pour une clôture
- M. ZAMANA D., Rue de la Dôle, pour une installation photovoltaïque
- M.CROCKFORD G., Impasse de Chenaz, pour une installation photovoltaïque

● **Permis de construire**

- //

- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 1 déclaration est présentée pour laquelle la commune n'exercera pas son droit de préemption.

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) **Compte-rendu de commission du 21/9/2023** : Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de cette réunion.
- b) **Informations diverses** :
 - L'alimentation électrique des bornes de recharge pour véhicules électriques devrait être faite d'ici la fin de la semaine.
 - **Audit énergétique** : la commune devra faire appel à un bureau d'étude afin de fixer et chiffrer les travaux à effectuer afin de réaliser des économies d'énergie.

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

a) **Compte-rendu/Informations diverses** :

- Un conseil d'école extraordinaire a eu lieu afin de décider ou non, de procéder à un vote par correspondance pour les délégués, suite au décret paru. Le Conseil d'école a refusé à l'unanimité.
- M. BILLARD propose de fixer une réunion de la commission le 9 novembre à 18h. La convocation sera envoyée.

6°) **Commission Informatique – CLAC**

- a) INFORMATIQUE = Annick et Christian organisent un point de situation le 4 octobre pour la téléphonie en IP. Le changement de prestataire prendra effet au 1^{er} janvier 2024.
- b) CLAC =
 - L'opération Brioches aura lieu les 13 et 14 octobre.
 - une cérémonie organisée par l'Amicale des Chasseurs Alpains, aura lieu devant le Monument aux Morts, le 15 octobre à 11h30, pour célébrer le 178^{ème} anniversaire de la commémoration des combats de Sidi-Brahim.
 - Un vide-maisons aura lieu le 29 octobre de 9h à 17h, les inscriptions sont ouvertes.
 - La cérémonie du 11 Novembre est en préparation, tout comme le Marché de Noël
 - L'accueil des nouveaux arrivants est fixé au 16 novembre.

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses : rien de spécial à signaler.

8°) **Ecologie – Citoyenneté**

- a) ECOLOGIE : Mme LECOMPTE présente un résumé des points abordés lors du COPIL relatif à la Gestion et Valorisation des Déchets auquel elle a participé.
- b) CITOYENNETE : Mme LECOMPTE rappelle la cérémonie du 11 novembre.

9°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 27/09/2023 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers, ainsi que le rapport d'activités 2022 qui a été présenté au conseil communautaire du 12 juillet dernier.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
 - Régie des Eaux Gessiennes
 - GVD
 - Santé-Solidarité

10°) **Questions/informations diverses**

- Mme HUDRY revient sur le nettoyage de la salle de Vaise

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 7 novembre 2023 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h30